

FONDATION PIERRE-GEORGES LATECOERE

**PROCES-VERBAL DE LA 9^{ème} SEANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DE FONDATION
TENUE LE 15 JUIN 2013 A 11h45**

Sont présents :

Membres :

Mme Marie-Vincente LATECOERE, Présidente	
M. Pascal CHAPPELAND, Vice-Président	Excusé
M. Patrick CHOLLET, Vice-Président	
M. Gérard COLLOT, Vice-Président	
M. Philippe CHAPPUIS, Trésorier	
M. Benoît DAYER, Secrétaire	
Mme Alice BOURBON, Réviseur	Excusée
Mme Dominique CRESSEND-LEJEUNE	
Mme Bernadette DESALBRES	
M. Jacques EYRAUD	
Mme Martine LAPORTE	
M. Jean-Claude NIVET	Excusé

Membres d'Honneur :

M. Philippe COLLIOT
Mme Eliane FVRARD
M. Xavier DESALBRES

Invité :

M. Hervé BERARDI

I. Ouverture, feuille de présence et procès-verbal 2012

Allocution de bienvenue de Madame la Présidente qui ouvre la séance et donne lecture de l'ordre du jour annexé.

Tous les membres signent la Feuille de présence, faisant partie intégrante du présent compte rendu.

Le procès-verbal de la séance du 16 juin 2012 adressé aux membres publié sur le site est approuvé à l'unanimité.

2. Présentation d'un rapport d'activité oral pour l'année 2012

En 2012, la Fondation a apporté son soutien aux associations amies et en particulier :

- L'association Pierre-Georges Latécoère à Paris et Toulouse,
- Les Citoyens du Ciel pour leur programme du baptême de l'air au profit des handicapés, notre Présidente étant marraine de l'action,
- Le rassemblement international des hydravions à Biscarosse,
- L'école des Guaranis au Paraguay,
- Le Rallye Toulouse - St-Louis du Sénégal - Toulouse en Afrique du 28 septembre au 8 octobre 2012,
- Créé par Hervé BERARDI et Dominique CRESSEND-LEJEUNE, le Raid Latécoère a organisé avec le soutien de la Fondation et sous la férule de son Président, un voyage en Afrique du 6 au 23 octobre 2012 et un autre en Amérique du Sud du 28 avril au 12 mai 2012.
Conférences à Lausanne, aérodrome de la Blécherette.
Ces raids consistent à envoyer des équipages sur les traces des Lignes Latécoère.
Le but est de soutenir des écoles, de tisser des liens d'amitié comme le faisaient autrefois, les pionniers des Lignes.
Madame la Présidente souligne la dynamique exceptionnelle du Président M. Hervé BERARDI et de la Présidente d'Honneur Mme Dominique CRESSEND-LEJEUNE.
- Le projet Hydravion sur le Lac Léman. M. Gilbert SCHEUBEL, animateur principal, continue à se démener avec les autorités suisses et françaises en vue de réintroduire les hydravions sur le Lac Léman. Selon procès-verbal du 20 juin 2012 la Fondation lui apporte son soutien.
- Comme à l'accoutumée les 3 et 4 novembre 2012, la Fondation a réédité la vente au profit des associations solidaires, où la participation d'une dizaine d'associations a été enregistrée.
- Il s'y ajoute plusieurs expositions sur la Ligne, notamment à Toulouse et Tarfaya/Cap Juby.
- Pour les 130 ans de la naissance de Pierre-Georges Latécoère, un timbre postal national français d'€1,05, à son effigie, dont le jour d'émission sera le 15 août à Saint Tropez, apportera une reconnaissance méritée au créateur des la Poste aérienne transcontinentale.

Un grand merci à M. Laurent ALBARET qui su faire réussir ce projet.

- La Fondation représentée par la Présidente à été élue membre de l'association "Femmes Leader de Monaco".
- La Fondation prépare un catalogue détaillé avec inventaire informatique des objets, photos, documents, maquettes et tableaux, dans le but de proposer ses expositions et compléter la tenue de ses archives.
- Selon décision prise lors du Conseil de 2012, la Fondation a reçu en 2013 sans bourse délier 18 parts de la société Laté7 Sàrl au Luxembourg. Cette société va commencer son activité.
- Bien sur, il faut y rajouter l'administration courante, les contacts avec l'autorité de surveillance des fondations, l'administration fiscale, la demande de remboursement de l'impôt anticipé et la correspondance.

3. Rapport du trésorier sur les comptes ainsi que le bilan au 31 décembre 2012

M. Philippe CHAPPUIS donne lecture de son rapport annexé.

En résumé, avec une fortune totale au 31 décembre 2011 de CHF 1'145'846,10 réduite à CHF 1'140'907,25 après les retraits nets, la Fondation enregistre une plus-value de + 13,3%, soit CHF 151'638,35, la fortune s'établissant au 31 décembre 2012 à CHF 1'292'545,60. Les revenus encaissés totalisent CHF 26'845,20 pour cette même période.

M. Philippe CHAPPUIS explique la différence entre les chiffres bancaires (+13,3%) et les chiffres comptables déficitaires. Il répond aux questions. On renvoie à l'annexe 2 du rapport du réviseur. Nos finances sont très saines. (cf. rapport joint).

4. Rapport du réviseur

Il est donné lecture du rapport joint de la Fiduciaire LUCIMO S.A, réviseur agréé, annexé.

Toutefois, l'exercice 2012 présente une perte comptable de CHF 67'659,34.

Discussion sur les rapports du Trésorier et du Réviseur

Personne ne demande la parole.

5. Approbation des comptes et décharge des membres du Conseil de Fondation, du Trésorier, du Réviseur et élection d'un nouveau Réviseur

Puis les comptes et le rapport de révision sont approuvés à l'unanimité.

Le Conseil vote la décharge des membres du Conseil de Fondation et du réviseur, chaque membre s'étant abstenu pour ce qui le concerne.

Le réviseur est reconduit.

6. Cooptation, nominations et révocations

Sur proposition de Madame la Présidente et de plusieurs membres du Conseil, est proposé au Conseil d'honneur :

M. Hervé BERARDI, de France, domicilié à .

Il est coopté à l'unanimité.

Le Conseil de fondation ainsi que le Conseil d'honneur lui souhaite la bienvenue.

7. Projets et réalisations 2013-2014

De nombreux projets sont en cours .

En bref, la Présidente en évoque 4 qui lui tiennent à cœur de façon particulière.

- En 2013, 5 Raids Latécoère sont prévus :
 - En Suisse du 12 au 14 avril 2013 qui réunira des équipages belges, suisses et français,
 - En Amérique du Sud du 26 avril au 13 mai 2013
 - En Italie du Nord Venise, Bologne, Florence Pise du 1^{er} au 5 mai 2013,
 - A Madagascar du 20 juin au 3 juillet 2013.
 - En Afrique du 4 au 20 octobre 2013
- Le prix Pierre Georges Latécoère de l'innovation sera décerné cette année au Raid Latécoère, et sera remis le 22 juin durant le salon aéronautique de l'aviation du Bourget.
- Avec le complet soutien de la Fondation, M. Laurent ALBARET va éditer en juin 2013 aux éditions Privat à Toulouse un livre de 722 pages qui retrace le travail et l'œuvre de Latécoère à travers ses propres écrits: lettres, rapports, télégrammes et autres. C'est un travail remarquable, une véritable œuvre de référence.
- La Fondation participera aux "Ailes de St-Tropez" qui auront lieu fin septembre 2013.

8. Divers et Propositions

Pour des motifs de difficulté à trouver des œuvres d'arts adaptées aux bénéficiaires, Me Benoît DAYER intervient en formulant la proposition de modifier l'article 4 des statuts de la Fondation en ajoutant le texte suivant sous réserve de l'approbation de l'autorité de surveillance des fondations :

Article 4 alinéa 2 Texte actuel :

"- Attribuer un prix "Pierre-Georges Latécoère" sous forme de remise d'une œuvre d'art dans le cadre de manifestations liées à l'aviation et au but de la fondation;
..."

Article 4 alinéa 2 Texte nouveau proposé :

"- Attribuer un prix "Pierre-Georges Latécoère" sous forme d'une œuvre d'art ou d'un ou plusieurs dons pour un total annuel de CHF 30'000.- (trente mille) au maximum si la trésorerie le permet, à remettre dans le cadre de manifestations liées à l'aviation et au but de la fondation;..."

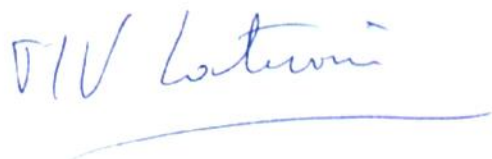
Le Conseil accepte à l'unanimité. Me Benoît DAYER reçoit les pouvoirs nécessaires, et se charge de soumettre à l'autorité de surveillance des fondations ce texte, puis d'enregistrer la modification au registre du commerce.

Conformément à l'article 9 des statuts, le Secrétaire présente sa note d'honoraires, réduite à CHF 8'999,65 selon le barème de l'AJ. Elle est approuvée à l'unanimité.

Un grand Merci est adressé par l'assemblée à Mme Marie-Vincente LATECOERE pour ses efforts permanents et sa générosité et l'accueil dans sa maison, au siège de la Fondation à Founex.

Plus personne ne prenant la parole, la séance est levée à 13h00.

La Présidente



Le Secrétaire